

Logement social, le maire contredit par son adjoint.

On savait qu'il y avait de l'eau dans le gaz sans vraiment connaître qui de l'un ou de l'autre tenait la barbichette ! A priori, c'est le président de Hauts-de-Bievre-Habitat qui s'est imposé sur la liste du maire Les Républicains Associés. Quel clash ce jeudi 6 février en réunion de la commission intercommunale du logement (CIA) ! Réunie par le Territoire Vallée-Sud-Grand-Paris, elle devait adopter la convention intercommunale d'accès au logement social qui permettra dorénavant aux maires de mieux maîtriser l'accès aux logements sociaux pour les demandeurs les plus défavorisés. Alors que le maire d'Antony avait donné par écrit son accord pour la signature de cette convention, son maire adjoint (et peut-être prochain maire adjoint au logement et toujours président de la Coopérative Hauts-de-Bievre-Habitat), s'est lui opposé en séance à cette convention... Représentant de la ville, c'est donc le maire adjoint qui a voté contre cette convention, contre l'avis de son maire... Pour sa part, le représentant de la Confédération Nationale du Logement, avec les élus de gauche et autres associations, reconnaissant l'avancée du texte dans le cadre des lois actuelles, a voté pour cette convention.



Gabrielle GUILLAUME

Votre soutien financier à Agora est bienvenu.

Adressez vos dons à Citoyens à Antony,
28 Rue Céline - Antony

Coordonnées de notre élu
Citoyens à Antony :

feuillade@wanadoo.fr ou 06.78.03.35.37

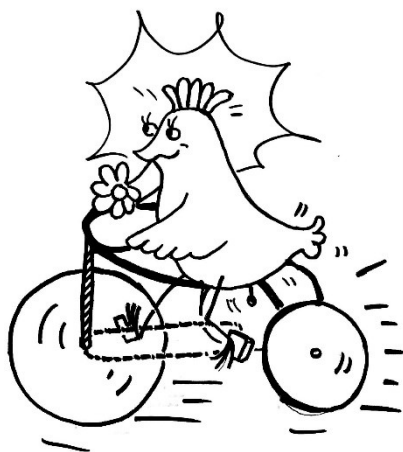
Citoyens à Antony

Mars, la période de migration...

Le printemps est une période de migration... Généralement les espèces vont chaque année dans le même sens... Il en est une, la seule qui profite de la nouvelle saison pour s'égailler ici et là, rompre ses anciennes attaches : la volaille politicienne, celle qui hier vous jurait son attachement et sa fidélité à son parti, à son groupe, à son idéal... (bon je sais, faut pas Charrier, mais je ne peux résister). Il y a les volatiles non certifiés d'origine contrôlée, qui veulent se faire passer pour les poussins blancs de l'année et qui ont décidé de migrer à bicyclettes dans les rues de notre ville pour mieux nous pigeonner. Il y a ceux adroits comme le coucou qui veulent prendre le nid des merles (pensant aux grives qui les attendent) et nous prennent pour des dindes... Et puis il y a quand même encore quelques vieux hiboux qui veillent et des piafs (dont l'espèce est gravement menacée) qui voudraient bien trouver leur place dans la cité... C'est chouette la politique...



Jean-Marc FEUILLADE



N°64

Agora

Février 2020

Cohérence et transparence

Cinq listes. Avec chacune un projet pour Antony, au moins peut-on l'espérer. Il est assez sain pour la démocratie que, tous les six ans, les choix politiques se confrontent. Ce qui est plus gênant, c'est dans certains cas l'absence de cohérence. Ainsi, le maire sortant, un peu essoufflé, qui pendant chacun de ses mandats, a tu ce qu'il faisait sans parfois même faire ce qu'il avait dit, se découvre maintenant l'apôtre de la concertation. Son ancienne chef (en tant que déléguée de Les Républicains pour la 13^{ème} circonscription) et actuelle adjointe le critique depuis quelques semaines sur sa politique économique mais s'est courageusement abstenue de le faire auparavant. « La République en marche » a désigné d'en haut sa candidate antonienne qui, désormais, ménage la chèvre et le chou, affiche tantôt une position légitimiste vis-à-vis du Président Macron et de ses ministres, et tantôt prétend proposer des déclinaisons locales moins inhumaines que la politique de l'exécutif national. La grand'mère de Martine Aubry disait « Quand c'est flou, c'est qu'il y a un loup », l'histoire lui a donné raison. Nous sommes prévenus.



L'ancien poste de police municipale

La guerre des polices

Dans sa tribune du numéro de janvier de Vivre à Antony, Jean-Yves Sénant attaquait à mots couverts ses anciens amis désormais adversaires sur la liste dissidente d'Isabelle Lajeunie. Il pourfendait ceux qui demandaient « une police municipale armée jusqu'aux dents », comme à Wissous ou au Plessis-Robinson et réaffirmait son choix d'une police municipale non armée. De son côté, Isabelle Lajeunie, dans son tract diffusé le 2 février, reste dans le flou : si elle promet une police municipale de 14 agents, la question de l'armement est évacuée sous des formules ambiguës (« avec des équipements nécessaires aux nouveaux enjeux (risque terroriste) ». Alors, l'un veut une police de prévention et l'autre des cow-boys ? Pas si sûr : le marché de construction du nouveau poste de police municipale, établi par le maire actuel, comporte une armurerie... Même sur les données objectives, chacun cite les chiffres qui l'arrangent. Ainsi Isabelle Lajeunie annonce des ratios de policiers municipaux pour 10.000 habitants de 4,8 à Clamart et de 2,4 à Châtenay (moins de 1 à Antony) sans préciser l'année, alors que les dernières valeurs disponibles sur data.gouv.fr (2018) sont respectivement pour ces villes de 3,96 et de 2,07. Jean-Yves Sénant quant à lui affirme qu'Antony ne déplore que 280 cambriolages par an, alors que la Préfecture de police relève 1832 atteintes aux biens (cambriolages, vols par ruse, vols simples ou avec violences, dégradations...) à Antony rien que sur les 11 premiers mois de 2019. Comment ont fait ces deux-là pour tenir 6 ans dans la même majorité municipale ?

Anne RAMBAUT



Nadia Desbois : l'équation impossible

Pas facile de se présenter à une élection municipale sous la bannière gouvernementale après trois années où l'impopularité du Président n'a jamais été aussi forte. Bien sûr, on peut cacher son drapeau dans sa poche, se dire « en mouvement » plutôt qu'en Marche mais ça se voit quand même. La seule solution serait-elle d'assumer ?

Emmanuel Macron avait basé sa campagne présidentielle sur quelques priorités : la bienveillance, la moralisation de la vie politique, l'Europe. On sait que ces objectifs n'ont pas tous été atteints, loin de là : un ministre de l'Intérieur avec un bilan du maintien de l'ordre à faire blêmir Raymond Marcellin ; un Président qui décide qui doit être candidat aux élections municipales à Paris, Lyon et même Biarritz ; un commissaire aux retraites qui oublie de déclarer ses multiples fonctions privées ; le Brexit qui n'en finit pas...

Nadia Desbois n'est pas compta de ces échecs. Cependant elle a un projet municipal que l'on découvre. Pourrait-elle le mettre en œuvre si les urnes lui étaient favorables ? Une des priorités qu'elle annonce est la jeunesse. Mme Desbois a d'ailleurs fait venir à Antony pour la soutenir Gabriel Attal, secrétaire d'Etat de Jean-Michel Blanquer. Est-ce cohérent de prétendre favoriser au niveau communal l'épanouissement des enfants quand la majorité parlementaire macroniste refuse 12 jours de congé aux parents d'un enfant décédé, quand Blanquer reconnaît désormais que le budget de l'Education nationale n'augmentera pas, quand sa réforme du lycée crée un fossé entre une élite qui a droit aux mathématiques et tous les autres qui devront s'en passer et que celle des retraites dévalorise le travail des enseignants ?... Un autre axe de Mme Desbois est l'écologie : en finir avec le béton, dit-elle. Une fois n'est pas coutume, Jean-Yves Sénant nous fournira un argument : les communes sont contraintes d'obéir aux ordres du gouvernement qui imposent de créer des logements (voir sa tribune dans Vivre à Antony de février). Mais est-il

possible de vouloir faire croire à une démarche écologique macroniste à Antony alors que le Gouvernement d'Edouard Philippe déforeste l'Amazonie par sa politique minière en Guyane, qu'il tolère le glyphosate et les autres pesticides, qu'il poursuit des projets autoroutiers, qu'il maintient des subventions fiscales aux énergies fossiles ?...

Peut-on faire confiance à Mme Desbois sur les services publics municipaux alors que ses mentors ont privatisé l'aéroport de Toulouse, la Française des jeux, Gaz de France et tentent de faire de même avec les Aéroports de Paris ?

Aurait-elle même la tentation de mener une politique communale un peu ambitieuse alors que le gouvernement qu'elle soutient prive les communes et les départements de presque tous les leviers fiscaux ?

Pour paraphraser Jean-Yves Sénant : Macron vous plait ? Votez Desbois.



Bruno EDOUARD

Erratum :

Dans notre numéro 63, dans notre article sur les menaces de procès que nous faisait Mme Desbois, tête de liste du mouvement macroniste, nous l'avons affublée du prénom Sonia. C'était une erreur de notre part, il s'agit évidemment de Nadia. Dont acte.

Précision :

Dans ce même numéro, notre article sur la restauration de l'église Saint-Saturnin nous a attiré des critiques véhémentes, y compris d'élus actuels. Nous sommes ainsi amenés à préciser que cet article comportait un volet humoristique : non, Jean-Yves Saignant Sénant n'a pas signé de son sang un pacte avec une puissance spirituelle pour garantir la fin des travaux avant le scrutin de mars prochain. En revanche, il a dépensé 1 million d'euros du budget municipal pour cette rénovation.

Retrouvez-nous sur :
www.citoyensantony.fr

Jean-Yves Sénant : une campagne Top-Chronos !

La campagne électorale de Jean-Yves Sénant a démarré tardivement. Mais elle est déjà marquée par Chronos, le dieu grec du Temps, et à plusieurs titres.

Tout d'abord, le maire actuel est né en 1946. Compte-t-il faire comme Ronald Reagan et aller à 79 ans au bout du mandat qu'il sollicite ? Ou bien, tel l'athlète qu'il fut jadis, va-t-il jouer le lièvre pendant quelques tours pour amener en bonne position un proche encore un peu tendre ? Ce n'est pas la même chose, les Antoniens doivent savoir pour qui ils votent...

Sur le mandat qui s'achève, le temps n'a pas été tendre pour Jean-Yves Sénant : nous avons rappelé ici à plusieurs reprises les retards pris par la plupart de ses promesses de 2014. Certes, à l'approche du scrutin de mars, Vivre à Antony abonde de bonnes nouvelles mais qui les croira maintenant ?

Ainsi, on annonce au bon peuple une réunion de concertation sur le « nouveau » bois de l'Aurore en avril 2020 (p. 19). Quelle blague ! Cette réunion était déjà annoncée en avril 2019 pour l'automne suivant !

De même pour le nouveau théâtre (p. 11) : initialement prévue en 2019, la livraison du bâtiment est désormais programmée pour décembre 2020 ; mais le diable se cachant dans les détails, l'équipement de la salle et l'aménagement du parvis repousseront l'ouverture au public au moins en septembre 2021 !

On claironne aussi (p. 17) que le RER B va s'améliorer à partir de septembre 2020 grâce à l'action de la Ville. C'est une pure manipulation : d'une part, la plupart des « améliorations » en question sont fort modestes et elles ont été décidées il y a presque un an, en mars 2019, lors d'un Comité de ligne dont nous avons rendu compte dans notre numéro 56 ; et d'autre part la Ville d'Antony s'est faite la championne de l'absentéisme lors des réunions de l'association des élus de la ligne B...

Mais la palme de l'autosatisfaction différée revient sans doute au conseiller délégué au commerce, futur 6^{ème} adjoint (et 1^{er} dauphin ?) en cas de victoire, qui se gargarise d'avoir initié la dépollution de la station-service Oïl à Pajeaud : 8 ans après son abandon, cette verrue est toujours en place et pour plusieurs mois ou années.

Le temps ne fait rien à l'affaire : quand on est lent, on est lent !

Collectif AGORA

Décryptage

On sait désormais la composition de la liste Sénant. Une lecture rapide nous gratifie déjà de détails savoureux.

Sur les 49 candidats, 32 mentionnent qu'ils sont mariés ; mais pour les autres, rien, pas de mention divorcé, veuf, pacsé, célibataire... Pourquoi ? Seul le mariage est politiquement correct ?

Pierre Médan, n°3, mentionne qu'il a « mis en œuvre les tarifs [municipaux] au taux d'effort » : pas faux mais la proposition n'était pas de son fait mais de la minorité !

Sophie Sansy, n°6, pense qu'elle « contribué [...] à la réussite du réseau Voisins Vigilants » : un dispositif qui n'a jamais été évalué...

Marie Veret, n°10, mentionne ses fonctions de Présidente de l'Association des commerçants du cœur de ville, association qui n'a pas daigné participer à la Commission d'accessibilité des personnes en situation de handicap.

Wissam Nehmé, n°13, écrit qu'il « défend [...] les intérêts des riverains du passage à niveau contre la SNCF » mais il brillait par son absence le 31 janvier à l'audience du Tribunal administratif de Cergy à ce propos...

Anne Fauret, n°20, met en avant sa participation à « la négociation du nouveau contrat de restauration scolaire, contrat qui s'est traduit par une diminution des couts mais par un maintien des tarifs pour les familles !

Gilles Le Lamer, n°45, actuel conseiller délégué aux sports, ne dit pas un mot de sa réussite exceptionnelle sur la fosse de plongée que le Monde nous envie...